

Le 21 février 2018

Province de Québec
Municipalité de St-Côme-Linière
Comté de Beauce-Sud

Procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil de la Municipalité de St-Côme-Linière, tenue au lieu ordinaire des sessions, mercredi, le 21 février 2018, à 19 h 00.

Sont présents:

Le pro-maire, M. Gilles Pedneault;
Les conseillers et conseillères, Mme Sylvie Bruneau, M. Robby Poulin,
M. Gaétan Tremblay, Mme Louise Paquet et M. Alain Dumas;

Le secrétaire-trésorier, M. Yvan Bélanger

Il est constaté que les avis aux fins de la présente assemblée ont été signifiés à tous les membres du conseil par le secrétaire-trésorier.

Après la vérification du quorum, la séance est officiellement ouverte sous la présidence du pro-maire, M. Gilles Pedneault.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18-02-057 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Quorum
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Augmentation de la marge de crédit
- 5- Période de questions
- 6- Levée de l'assemblée

**CAISSE DESJARDINS DU SUD DE LA BEAUCE – AUGMENTATION
MARGE DE CRÉDIT**

- 18-02-058 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que l'on demande une augmentation de notre marge de crédit contractée auprès de la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce afin que le montant actuel autorisé de 500 000 \$ soit augmenté à 750 000 \$ et que le maire, M. Yvon Paquet, et le secrétaire-trésorier, M. Yvan Bélanger, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- 18-02-059 La période de questions étant terminée, il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement de lever l'assemblée à 19 h 04.

Yvon Paquet
Maire

Yvan Bélanger
Secrétaire-trésorier / Directeur général